



**Ville d'Angoulême**  
Extrait du registre des délibérations

**Projet Éducatif de Territoire - Participation financière de la Ville aux journées  
enfants des accueils de loisirs - Conventions**

DE20150330_25	Conseil municipal du 30 mars 2015
Rapporteuse : Stéphanie GARCIA	Télétransmise à la Préfecture le 01 AVR. 2015 Affichée le 1 avril 2015

L'an deux mille quinze le trente mars à 18 heures 00, les membres du Conseil municipal se sont réunis à l'Hôtel de ville suivant la convocation qui leur a été adressée par M. le Maire en application des articles L 2121.9, L 2121.10 et L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales

Date de convocation : 12 mars 2015

Membres présents :

M. BONNEFONT, M. CAZENAVE, Mme GARCIA, M. ELIE, Mme VOUVET, M. GUITTON, Mme LAGRANGE, M. BOURGOIN, Mme DE MAILLARD, M. MONIER, Mme WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, M. DEBROSSE, Mme FAVE, Mme CHAUVET, M. MARQUET, M. BOUAZZA, Mme BOUTTEMY, M. GATELLIER, Mme FRANÇOIS-ROUGIER, Mme ARLOT, Mme LASBUGUES, M. PIERRE-JUSTIN, M. VERGNAUD, Mme DUBOIS, M. POUSSET, Mme BIDOIRE, Mme SERRALHEIRO, Mme MACULA, M. ACHARKI, Mme BOURGOGNE, M. CHUPIN, M. PAIN, M. BOUCHAUD, Mme PEREZ, Mme COUTANT, M. SARDIN

Ont donné procuration :

- M. YOU à Mme DE MAILLARD
- Mme LEGRAND à M. VERGNAUD
- M. OZDEMIR à M. GATELLIER
- M. LE MAUFF à Mme ARLOT
- M. BOUAZZA à M. PAIN
- Mme RICCI à Mme COUTANT
- M. LAVAUD à Mme PEREZ

Certifié exécutoire  
Pour le Maire,  
Le(La) Directeur(rice) Général(e)  
Adjoint(e)

Secrétaire de séance : Mme Bernadette FAVE

**Projet Éducatif de Territoire - Participation financière de la  
Ville aux journées enfants des accueils de loisirs -  
Conventions**

Petite enfance et éducation  
id : 844

Conseil municipal  
30 mars 2015

25

Rapporteuse : Stéphanie GARCIA

Dans le cadre du Projet Éducatif de Territoire, la Ville d'Angoulême accompagne financièrement huit associations dans l'organisation des accueils de loisirs sans hébergement pendant les petites et grandes vacances ainsi que les mercredis.

Sont concernés :

Le C.S.C.S. MJC LOUIS ARAGON MA CAMPAGNE,  
Le C.S.C.S. MJC SILLAC GRANDE GARENNE FREGENEUIL,  
Le C.S.C.S. CAJ GRAND FONT,  
Le C.S.C.S. LES ALLIERS,  
Le C.S.C.S. ACAIQ BASSEAU,  
L' AMICALE LAIQUE,  
LOISIRS FORMATIONS MOBILITE,  
Le C.S.C.S. MJC RIVES DE CHARENTE.

Conformément à la délibération n°67 du Conseil municipal du 29 mars 2010 et en complément du Contrat Enfance Jeunesse, la collectivité verse à chaque association concernée une subvention calculée sur la base d'un forfait journalier dont le montant est fixé à 4,86 € par enfant.

Cette subvention est déterminée au prorata du nombre de journées enfants réalisé à l'année N-1 par chaque opérateur.

Elle est versée au regard d'un échéancier préétabli :

1er versement le 15 avril de l'année N (30%)  
2ème versement le 30 mai de l'année N (20%)  
3ème versement le 30 juin de l'année N (10%)  
4ème versement le 15 octobre de l'année N (20%)  
5ème versement le 15 novembre de l'année N (10%)  
6ème versement le 15 décembre de l'année N (10%)

L'association concernée s'engage à accomplir sa mission et à rendre compte de la fréquentation suivant les modalités prévues par convention.

Le montant total de la dépense est de 198 677,00 € pour 40 880 journées en 2014, année de référence.

La dépense en résultant est inscrite au budget principal de la Ville.

Il vous est proposé d'approuver la participation de la Ville et d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer les conventions.

Les élus désignés ci-après ne prenant pas part au vote des subventions uniquement pour les associations ou organismes dont ils sont membres en tant que représentants de la Ville et d'autres organismes ou à titre personnel :

- CSCS / MJC Louis Aragon	Xavier Bonnefont – Membre de droit Isabelle Lagrange } Titulaires Danielle Chauvet } François Elie } Suppléants Stéphanie Garcia }
- CSCS MJC Sillac Grande Garenne Frégeneuil	Xavier Bonnefont } Elisabete Serralheiro } Membre de droit et Danielle Chauvet } Sa représentante Jean-Pol Gatellier }
- CSCS / CAJ Bel Air – Grand Font	Xavier Bonnefont } Elise Vouvet } Membre de droit et Danielle Chauvet } Sa représentante
- ACAIQ CSCS Basseau – Petite Garenne Charité Espoir	Joël Guitton
- CSCS MJC Rives de Charente	Laïd Bouazza Danielle Chauvet
- Centre social des Alliers	Joël Guitton Elisabete Serralheiro

Jean-Paul Pain

- Loisirs Formation Mobilité

Murat Ozdemir

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, adopte la proposition de la rapporteure.

Fait et délibéré au Conseil Municipal le dit jour  
30 mars 2015  
Pour extrait conforme,  
P/Le Maire,  
l'Adjoint

